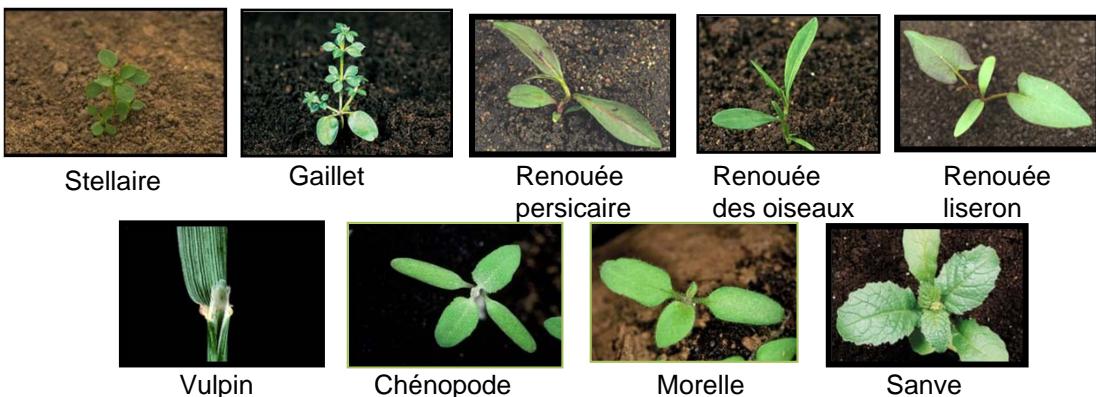


# Nirvana® S

## Autorisé pour le désherbage des luzernes fourragères

**NIRVANA® S** : un nouvel herbicide utilisable pour le désherbage des jeunes luzernes et des luzernes installées.

**NIRVANA® S** : Efficace sur un large éventail de mauvaises herbes dicotylédones et graminées => Amarante, capselle, chénopode, crucifères (repousse de colza, sanve, ravenelle, etc...), morelle, renouées, stellaire, repousses de céréales, folle avoine, vulpin...



**NIRVANA® S : 2 modes d'action complémentaires**

=> Imazamox : absorption avant tout foliaire mais aussi racinaire, systémique. (HRAC groupe B).  
=> Pendiméthaline : action racinaire et anti-germinative, contrôle des mauvaises herbes dans la durée (HRAC groupe K1).

### ■ **NIRVANA® S : Comment s'utilise-t-il ?**

=> Sur jeune luzerne à l'installation :

**NIRVANA® S** s'utilise à la dose de 2 L/ha à partir de 2 feuilles trifoliées de la culture.

Traiter sur des mauvaises herbes jeunes (levée à 2-4 feuilles) et en état de pousse active.

Traiter en conditions poussantes : application recommandée sur sol « frais » et par temps doux et sous une hygrométrie élevée (>70%) ; éviter les applications par temps froid et sec.

=> Sur luzerne installée :

**NIRVANA® S** s'utilise à la dose de 2 à 4 L/ha en encadrement du repos végétatif.

- 2 L/ha en entrée d'hiver

- 2 à 4 L/ha en sortie d'hiver.

Autant que possible, traiter sur sol « frais » et par temps « relativement doux » et sous une hygrométrie élevée (>70%) ; éviter les applications par temps froid et sec.

Si application en entrée + sortie hiver de ne pas dépasser la dose totale de 4 l/ha.

Ne pas appliquer Nirvana S plus d'un an sur deux pour les doses d'application annuelles supérieures à 2,2l/ha.

L'efficacité peut être variable sur certaines adventices selon le stade des mauvaises herbes au moment du traitement, les périodes et les conditions d'application ainsi que les doses utilisées.

# Nirvana® S

## Autorisé pour le désherbage des luzernes fourragères

### ■ NIRVANA® S : Champ d'activité à 2 l/ha en post-levée sur jeune luzerne à l'installation

Mauvaise herbe	Nbre essais	TEMOIN infestation		NIRVANA S 2 L/ha		Mauvaise herbe	Nbre essais	TEMOIN infestation		NIRVANA S 2 L/ha							
		(pl./m²)	Eff. (%)	(min-max)	(min-max)			(pl./m²)	Eff. (%)	(min-max)	(min-max)						
<b>DICOTYLEDONES</b>																	
Amarante sp.	2	10	99	(99-99)		Renouée à f. de patience	1	6	95	(95-95)							
Barbarée précoce	2	17	100	(99-100)		Renouée des oiseaux	6	14	99	(95-100)							
Capselle bourse-à-pasteur	7	38	98	(92-100)		Renouée liséron	4	15	99	(97-100)							
Chénopode blanc	8	13	99	(89-100)		Renouée persicaire	1	10	97	(97-97)							
Colza (Repousses)	1	5	100	(100-100)		Rumex petite oseille	1	16	91	(91-91)							
Fumeterre officinal	2	19	96	(95-98)		Sanve	2	14	99	(97-100)							
Gaillet gratteron	2	5	100	(100-100)		Sisymbre sp.	1	28	98	(98-98)							
Géranium à feuilles rondes	3	69	94	(93-97)		Stellaire	7	19	99	(93-100)							
Laîteron des champs	3	8	73	(47-90)		Tabouret des champs	2	13	100	(100-100)							
Laîteron sp.	1	8	94	(94-94)		Véronique à f. de lierre	2	9	99	(98-100)							
Lamier amplexicaule	3	25	98	(94-100)		<b>GRAMINEES</b>											
Matricaire sp.	7	17	68	(27-85)		Panic pied-de-coq	3	33	95	(91-100)							
Morelle noire	2	15	100	(100-100)		Pâturin annuel	1	38	100	(100-100)							
Myosotis	2	8	97	(93-100)		Vulpin des champs	1	16	99	(99-99)							
Pensée des champs	5	34	87	(79-95)													
Ravenelle	3	54	100	(100-100)													

Efficacité (en %) 30 jours après traitement

### ■ NIRVANA® S : Recommandations d'emploi

**NIRVANA® S n'est pas sélectif en application de pré-levée des légumineuses fourragères.**

**NIRVANA® S peut s'intégrer dans un programme avec Basagran® SG ou Stratos® Ultra + Dash® HC en fonction des problématiques.**

- à 2 l/ha, **NIRVANA® S** pourra être utilisé 2 années de suite
- à 4 l/ha, **NIRVANA® S** devra être utilisé 1 année sur 2

### ■ NIRVANA® S : Fiche d'identité

NIRVANA® S : Marques déposées BASF. Autorisation de vente n°2090016. Composition : Pendiméthaline 250 g/L - imazamox 16,7 g/L. Classement toxicologique : N : Dangereux pour l'environnement. Xi : irritant. R38 : irritant pour la peau. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 : Très毒ique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Formulation : EC. Usages et doses : Luzerne : jeunes cultures : 2 l/ha, Luzerne sur cultures installées : 2 à 4 l/ha (entrée hiver : 2 L/ha ou sortie hiver : 2 à 4 L/ha - (Si traitement entrée et sortie hiver ne pas dépasser la dose totale de 4 l/ha). Délai avant récolte (DAR) : luzerne Post-levée : 30 jours. Distance aux points d'eau : Respecter une zone non traitée de 20 mètres. Délai de rentrée : 48 heures. Délai entre une application de pendiméthaline et le semis ou la plantation de : Légumes racines et tubercules : 190 jours. Betterave à sucre : 300 jours. Légumes bulbes et légumes feuilles : 200 jours. Céréales : 200 jours. Nombre d'application par saison : 1 application max, tous les 2 ans à 4 l/ha sur cultures installées ou 2 applic max tous les 2 ans sur jeunes cultures. Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de chargement/mélange et de traitement. Pour les autres usages et doses autorisés sur NIRVANA S, merci de consulter le site de BASF Agro - www.bASF-agro.fr - BASAGRAN® SG : 87% bentazone -SG - N° AMM 9500628 - N-Xn-R22 - R41 - R43 - R51/53 - DASH® HC : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acide gras + 5% acide oléique – N° AMM 9400478 - Xi - R38 - R41 - R52 - STRATOS® ULTRA : 100 g/l cycloxydime - N°AMM 9000490 - Xi - R38 - R65 - R67 - R52/53 - Janvier 2012 Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute application. 590MCLHBE0111SUD



10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
	3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.
PENDANT L'APPLICATION	
	7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION	
	8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

\* Marque déposée Sté PANTEK France